

CADRE MEMOIRE

Projet : Spécialiste logement neuf

CADRE DE REPONSE MEMOIRE JUSTIFICATIF

LOT :



Entreprise : **PLAMELEC**

Bât A ZI Les plauds.
Centre de Vie Agora
13685 AUBAGNE

Siret : 819 492 539 APE
4399 C

Contact : Mr
SCAPILLATO Thierry
Mail : plamelec@sfr.fr

Numéro de téléphone : **06 27 61 24 22**

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| 1. MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE SUR LE CHANTIER | 3 |
| 2. IDENTIFICATION, ANALYSE ET PROPOSITION DE TRAITEMENT DES CONTRAINTES D'EXECUTION DES TRAVAUX SPECIFIQUES AU CHANTIER..... | 6 |
| 3. PERTINENCE DU PLANNING DETAILLE PROPOSE POUR RESPECTER LE DELAI CONTRACTUEL ET EXPLICATION DE LA METHODOLOGIE PROPOSEE POUR LA MAITRISE DES DELAIS. | 7 |
| 4. METHODOLOGIE PROPOSEE POUR TENDRE A LA RECEPTION SANS RESERVE, POUR GERER LES LEVEES DE RESERVES QUI N'ONT PAS PU ETRE EVITEES ET POUR TRAITER LES DESORDRES RELEVANT DE LA GPA. | 8 |
| 5. INSTALLATION ET ORGANISATION DE CHANTIER..... | 9 |
| 6. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES PRINCIPALES FOURNITURES ET REFERENCES DES FOURNISSEURS CORRESPONDANTS (JOINDRE FICHES TECHNIQUES DES PRODUITS PROPOSES, PAS DE DOCUMENTATION GENERALE)..... | 10 |
| 7. MESURES PRISES POUR ASSURER LA SECURITE ET LA PROTECTION DE LA SANTE..... | 11 |
| 8. ORGANISATION ET MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET LA GESTION DES DECHETS..... | 16 |

1. Moyens humains, matériels et techniques mis en œuvre sur le chantier.

A/ MOYENS DE L'ENTREPRISE :

Nous nous permettons de vous rappeler que notre société représente 3 activités avec des spécialistes Pour chaque lots « plaquiste & Electricité & Menuiserie

Il est évident que concilier le poste plaquiste & Electricien résout beaucoup de problème De gestions des parties et obligation de résultat favorable pour les deux parties

Nous maîtrisons parfaitement la gestion des entreprises avec lesquelles depuis de nombreuses années

1°/ Locaux, Moyens, Matériel :

Bureaux :

à usage administratif (direction, administration, accueil, autres) : surface de
à usage technique (études, conception, dessin, métré) : surface de 80 M²

Ateliers et autres locaux :

atelier : surface de 100 m², dont zones de stockage et d'assemblage

Matériel de chantier :

Nous disposons pour nos trois activités, (électricité & placo & menuiserie)

Outillage portatif : 5 Visseuses spécifique placo , 4 Chignoles & 5 lasers & 2 lèves plaques & 2 perforateurs & 3 disqueuses & défonceuse

Parc véhicules utilitaires :

1 Peugeot boxeur gros volume , 5 peugeot partner & 1 peugeot expert

1 partie de la masse salariale se rendent sur les chantiers par leurs propres moyens.

LOGEMENT NEUF HABITATION
Mémoire technique du candidat

2°/ Moyens Humains : sur les deux dernières années

-1 secrétaire & 5 plaquistes & 2 enduiseurs & 5 électriciens & 1 menuisier & 1 conducteur de travaux
-80 % de nos salariés ont une expérience de plus de 20 ans à nos côtés sur nos différentes sociétés passées

Toutes ces personnes disposent d'un téléphone portable et sont joignables pendant les heures ouvrables sauf le responsable d'étude et le conducteur de travaux que l'on peut joindre à tout moment. Les numéros de téléphone vous seront communiqués en cas de demande.

3/1 QUALIFICATIONS :

Tous nos salariés ont une grande expérience sur le terrain avec un suivi régulier pour parfaire Aux normes en vigueur, 25 ans avec le même client, toujours d'actualité à ce jour (Groupe PEROTTINO).

Ci- dessous présentation entreprise et potentiel

**-Secteur activité & Qualification
pose et fourniture**

**Toutes nos entreprises disposent du matériel nécessaire afin de satisfaire toutes demandes en
Parfaite autonomies**

EXPÉRIENCE

Nous sommes dans l'activité depuis 30 ans

-2009 réalisation cabinets médicaux centre de Cadolive. **(MAIRIE CADOLIVE)**

-2012 Réalisation château de Valdonne **Groupe PEROTTINO**

-2010 réalisation collectif Calas 110 logements

2015&16& 250 logements

_2017 & 2018 Dossier TORBIDINI & ESCARTEFIGUE & BUVETTE **(MAIRIE CADOLIVE)**

Les gonagues sur ALLAUCH

2016&17&18

92 logements Châteauneuf le rouge

39 logements GEMENOS

55 Logements la Pounche

28 Logement SP2G / 2019

12 Logements SCI La Pounche

14 Logement SCI MELUSINE grasse

-Potentiel salarial

15 employés

Nous disposons de 5 électriciens spécialisés & 6 PLAQUISTE & 1 Enduiseur & 1 menuisier & 1 secrétaire et moi-même La plupart ont 20 ans d'ancienneté chez nous chez nous.

_Toutes nos entreprises sous-traitantes disposent du personnel qualifiées pour répondre à toutes demandes Spécifiques à leurs activités.

2. Identification, analyse et proposition de traitement des contraintes d'exécution des travaux spécifiques au chantier.

2/1/Identification des contraintes

_Qualité du support

_Approvisionnement

_Espace de travail

2/2 Proposition de traitement

_Nous proposons avant toute intervention, une réception avec le maître d'œuvre pour valider la qualité du support, équerrage par laser & aplomb & nettoyage du lot précédent.

_Nous réceptionnons le matériel à l'aide de la grue en accord avec le lot maçonnerie et faisant la répartition manuellement dans les logements concernés, contrôlons la qualité du matériel avant mise en œuvre

_Nous demandons que la zone de travail soit nettoyée avant notre passage afin de travailler en toute sécurité et nous nous engageons à la rendre dans le même état après notre intervention.

_Nous avisons 5 jours calendaires avant notre intervention par e-mail le maître d'œuvre précisant la date de notre intervention afin de laisser le temps en amont au lot Electricien de faire le nécessaire pour que nous puissions travailler dans de bonnes conditions

2/3 – Approvisionnement (moyens, méthodologie)

L'approvisionnement de l'outillage et du matériel se fera au fur et à mesure de l'avancement des travaux, soit par livraison directe sur chantier par nos services livraisons, soit par nos fournisseurs, soit par nos propres véhicules.

2/4 Protection contre le bruit

Le chantier va se dérouler près d'un environnement habité !

Pour le bon fonctionnement des équipements, toutes les mesures seront prises pour limiter le bruit et la poussière sur chantier et pourtour.

3. Pertinence du planning détaillé proposé pour respecter le délai contractuel et explication de la méthodologie proposée pour la maîtrise des délais.

Moyens :

-Nous nous organisons 30 jours avant la date d'intervention afin de prévoir le personnel nécessaire A la demande des réalisations des travaux.

_1 Chef de chantier dédié passe à 8 h00 et 16h00 tous les deux jours ouvrés afin d'encadrer les équipes , contrôler la qualité et l'avancement afin d'avoir un regard au plus juste relatif au planning

-Comme beaucoup d'entreprises, nos services sont sous le régime des 35 heures +4 HEURES SUPPLEMENTAIRES

Pour ce qui concerne les congés annuels obligatoires : nous avons établi une rotation de l'effectif qui permet d'assurer la continuité du travail.

L'entreprise reste en activité sur les 12 mois de l'année en suivant des rotations salariales légales

_Si le besoin étant, nous faisons appel à la sous-traitance dans le respect administratif le plus stricte après accord et validation du maître d'œuvre et d'ouvrage

Equipement de chantier

Afin de maîtriser les délais et la qualité de la réalisation de l'ouvrage, le chef de chantier veille à ce que chaque salarié est le nécessaire utile pour la réalisation de son travail et ne manque de rien. Caisse petit outillage ainsi que tout type de portatif relatif à son activité.

De plus, notre grande expérience des vols sur les chantiers nous ont démontré que cela pouvait entrainer des retards de réception, c'est pourquoi, nous travaillons en partenariat avec À I S société de surveillance vidéo avec télétransmission reliée au poste de police le plus proche ainsi qu'HD PROTECT pour toute fourniture de caméra ou balise à déclenchement en temps réel et télétransmission à notre charge dans les règles du respect sachant que nous sommes dans un lieu privé , dons aucune autorisation est nécessaire hors mi celle du maître d'œuvre et d'ouvrage.

4. Méthodologie proposée pour tendre à la réception sans réserve, pour gérer les levées de réserves qui n'ont pas pu être évitées et pour traiter les désordres relevant de la GPA.

Méthodologie réception sans réserve.

Nous avons des fiches spécifiques créées par nos soins et mises à jour en fonction de notre expérience.

- Ses fiches sont remises au chef de projet dans un premier temps afin qu'il puisse pointer sur le terrain en fonction du lot , toutes tâches réalisées et leurs conformités.
- En deuxième temps, le chef de chantier va faire la même chose derrière le chef de projet afin de s'assurer que tout est conforme.

Gestion levé de réserve.

Si après deux autocontrôles, il s'avère des points défectueux, nous mettrons tout en œuvre pour y remédier dans les délais les plus courts

Il est évident qu'il ne peut y avoir de discordance entre le plaquiste et l'électricien du fait qu'il représente la même entreprise

Garantie de parfait t'achèvement des travaux

Idem gestion levé des réserves.

5. Installation et organisation de chantier.

5/1 Organisation du chantier

La direction du chantier sera assurée par :

Qualité : **Mr SCAPILLATO Thierry / responsable technique**

Sa mission sera :

- assister aux réunions de chantiers programmées et études de synthèse
- rédaction du PPSPS après visite commune avec le Coordinateur de Sécurité
- mise aux points et transmission des réservations
- établissement des détails et plans d'Exe avec les notes de calcul
- fourniture des échantillons pour choix du Maître d'œuvre & MO
- fourniture des avis techniques et procès verbaux des matériaux employés
- Toute interface technique et administrative avec la maîtrise d'œuvre.

Méthodologie de travail en encadrement :

- Récupération des plans informatiques Autocad architectes et BET
- Préparation de nos cadres de plans
- Sélection de matériels mis en œuvre pour élaborer le dossier de proposition de matériel
- Etudes techniques des installations pour le chauffage
- Soumission à la MOE et MO du carnet de matériel pour visa
- Plans d'exécution à la MOE et MO pour visa
- Plans de détail technique
- Début du chantier en exécution

Pour la partie étude, notre bureau d'études à tous les moyens nécessaires pour permettre une bonne transmission et gestion des documents (internet, traceur noir et blanc et couleur, etc...)

Méthodologie de travail sur chantier :

Un conducteur de travaux () dirigera nos équipes pour toute la durée des travaux, avec véhicule et téléphone portable.

Il se doit d'être toujours en étroite relation avec le responsable études car nous considérons que la communication est l'élément moteur de la réussite sur le chantier.

6. Provenance et caractéristiques des principales fournitures et références des fournisseurs correspondants (joindre fiches techniques des produits proposés, pas de documentation générale).

LOT N° 8 PLACO

PRODUIT

FOURNISSEUR

| | |
|---|---------------|
| BA 13 C/F 1/2H Logement plafond | SINIAT |
| BA 13 PREGYWAB Terrasse | SINIAT |
| BA 13 Hydro salle humide | SINIAT |
| BA 13 Acoustique (placard PAC) | SINIAT |
| BA 13 PREGYBEL (plafond commun 50 %) | SINIAT |
| PPAN Cloison 50 mm | SINIAT |
| Placostyl 72 mm cloison Laine 45 mm | ISOVER |
| Placostyl 72 mm cloison BA 13 ST. | SINIAT |
| Doublissimo 13+100 doublage R 3.40 | SINIAT |
| Laine 100 mm R3.15 Contre cloison local ménage | ISOVER |
| BA 25 mm contre cloison local ménage | SINIAT |
| Carreaux de plâtre ép.100 mm | SINIAT |
| Isolant en comble 370 mm R 8 soufflé isolene 4 | ISOVER |

7. Mesures prises pour assurer la sécurité et la protection de la santé.

- 1) Visite médicale à jour pour chaque salarié**
- 2) V I C à jour pour l'entreprise et sous –traitant**
- 3) PPSPS produit par la société tutrice et sous-traitant au SPS**
- 4) Nous disposons d'une trousse de secours normalisé pour 3 employés**
Une copie du PPSPS remis au chef d'équipe afin d'avoir les numéros de secours sur site

Vestiaires

Les ouvriers utiliseront les installations de vestiaires avant de se rendre sur chantier et en rentrant Néanmoins pour des raisons pratiques les vestiaires chantier communs à tous les lots pourront être utilisés occasionnellement

Nous assurerons chaque jour l'état de propreté des zones travaillées pour nos ouvrages autant intérieurement qu'extérieurement, pendant toute la durée du chantier afin de parfaire à la sécurité et au respect

Risques de chute de plain-pied :

Ce sont des risques d'accident qui résultent du contact brutal d'une personne avec le sol ou un objet (un appareil, un meuble, une machine ...) au cours de la chute.

Ce sont les risques les plus fréquents et qui sont présents dans toutes les entreprises.

Vous maîtrisez vos risques si, par exemple, vous :

- ✓ Organisez la circulation des personnes dans l'enceinte des zones de travail ;
- ✓ Supprimez les zones dangereuses : suppression des inégalités du sol, élargissement des passages, ... ;
- ✓ Entretenez vos sols : nettoyage périodique et immédiatement en cas d'épandage de produit, réparation des parties défectueuses ... ;
- ✓ Maintenez dégagés les passages, les signalez et les éclairez ;(sous sol)
- ✓ Etc.

Risques de chute de hauteur :

Ce sont des risques d'accident qui résultent du contact brutal d'une personne avec le sol ou un objet (un appareil, un meuble, une machine ...) au cours de la chute.

Ce sont les risques dont les conséquences peuvent être très graves, d'autant plus que le dénivelé est grand.

Vous maîtrisez vos risques si, par exemple, vous :

- ✓ Supprimez les zones avec différences de niveaux et les accès en hauteur : ainsi que pour les camions, par l'installation d'un système de sangle depuis le sol ... ;
- ✓ Mettez en place des protections : main courante, garde-corps , filet de retenue ... ;
- ✓ Formez le personnel pour assurer une utilisation correcte des dispositifs mobiles et une vérification régulière de leur solidité ... ;
- ✓ Faites porter des protections individuelles : harnais si besoin ou gilet réfléchissant
- ✓ Etc.

Risques liés aux circulations internes :

Ce sont des risques d'accident résultant du heurt d'une personne par un véhicule (motocyclette, voiture, camion, chariot de manutention ...) ou de la collision de véhicules.

Ce sont les risques dont les conséquences peuvent être très graves, d'autant plus que l'énergie mise en jeu est très importante (vitesse, masse, ...).

Vous maîtrisez vos risques si, par exemple, vous :

- ✓ Etablissez des règles pour la circulation interne des véhicules, leurs manœuvres ... ;
- ✓ Signalez, éclairez et entretenez les voies de circulations, les aires de manœuvre ... ;
- ✓ Entretenez périodiquement vos véhicules ;
- ✓ Les réparez immédiatement en cas de défaillance
- ✓ Etc.

Risque routier :

C'est un risque d'accident de circulation lié au déplacement d'un salarié réalisant une mission pour le compte de son entreprise.

C'est un risque dont les conséquences peuvent être très importantes et qui est présent dans la quasi-totalité des entreprises.

Vous maîtrisez vos risques si, par exemple, vous :

- ✓ Organisez le travail de façon à éviter ou limiter les déplacements en recourant à des moyens alternatifs : co-voiturage
- ✓ Utilisez des moyens de déplacement plus sûrs empruntez des itinéraires plus sûrs (autoroutes ...)
- ✓ Planifiez les déplacements et les autres activités en vue de donner au conducteur le temps nécessaire pour conduire en sécurité ;
- ✓ Vous assurez que les véhicules utilisés sont aménagés et équipés pour les déplacements routiers, de façon à permettre des déplacements sûrs, et qu'ils sont maintenus en bon état de fonctionnement ;
- ✓ Prenez des mesures pour éviter l'usage du portable pendant la conduite, même avec le kit « mains libres » : messagerie avec message adapté, contact téléphonique à horaire programmé ... ;
- ✓ Etc.

Risques liés à l'activité physique :

Ce sont des risques d'accident et/ou de maladie professionnelle au niveau du tronc, des membres supérieurs ou inférieurs consécutifs à des postures contraignantes, des efforts physiques intenses et/ou répétitifs, à des écrasements, à des chocs.

Ce sont des risques très fréquents et présents dans la majorité des entreprises. Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont des maladies professionnelles les plus répandues en France.

Vous maîtrisez vos risques si, par exemple, vous :

- ✓ Organisez les postes de travail pour supprimer ou diminuer les manutentions ;
- ✓ Utilisez des moyens de manutention : transpalette, chariot à roulettes, table élévatrice, quai de chargement, hayon élévateur, moyens de préhension (poignées, ventouses, bacs) ;
- ✓ Organisez le travail de manière à limiter les situations de stress et laisser l'autonomie (intégrer des moments de repos) ;
- ✓ Aménagez et organisez les postes de travail de manière à limiter la répétitivité gestuelle, les contraintes posturales et les efforts ;
- ✓ Formez le personnel pour qu'il soit conscient des risques et participe à la recherche et la mise en œuvre de moyens de prévention ;
- ✓ Etc.

Risques liés à la manutention mécanique :

Ce sont des risques d'accident qui sont liés à la circulation des engins (collision, dérapage, écrasement), ou à la charge manutentionnée (chute, heurt, renversement), ou au moyen de manutention (rupture, défaillance).

Ce sont des risques dont les conséquences peuvent être très graves, d'autant que les énergies mises en jeu sont grandes.

Vous maîtrisez vos risques si, par exemple, vous :

- ✓ Possédez des moyens de manutentions et des accessoires conformes à la réglementation ;
- ✓ Utilisez ceux-ci selon les prescriptions du fournisseur ;
- ✓ Vérifiez régulièrement leur état ;
- ✓ Limitez leurs usages au personnel formé et reconnu apte ;
- ✓ Etc.

Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets :
Non concerné dans notre activité**Risques liés aux équipements de travail :**

Ce sont des risques d'accident causés par l'action mécanique (coupure, perforation, écrasement ...) d'une machine, d'une partie de machine, d'un outil portatif ou à main.

Ce sont des risques fréquents dans certaines activités professionnelles.

Vous maîtrisez vos risques si, par exemple, vous :

- ✓ Avez des machines et des outils conformes à la réglementation ;
- ✓ Utilisez ceux-ci selon les prescriptions du fournisseur ;
- ✓ Utilisez un dispositif de protection des parties tranchantes des outils (étui, emplacement aménagé ...) dès qu'ils ne sont plus employés ;
- ✓ Formez le personnel ;
- ✓ Faites porter des équipements de protection individuelle : lunettes, gants ... ;
- ✓ Etc.

Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets :

Ce sont des risques d'accident qui résultent de la chute d'objets provenant de stockage, d'un étage supérieur ... ou de l'effondrement de matériau.

Ce sont des risques fréquents dans certaines activités professionnelles.

Vous maîtrisez vos risques si, par exemple, vous :

- ✓ Organisez les stockages : emplacement réservé, mode de stockage adapté aux objets, largeur des allées compatibles avec les moyens de manutention utilisés ... ;
- ✓ Limitez la hauteur de stockage en tenant compte des caractéristiques des objets et de leur emballage ;
- ✓ Installez des protections pour retenir les chutes d'objets, les matériaux qui peuvent s'effondrer ... ;
- ✓ Faites porter des protections individuelles : casque ... ;
- ✓ Etc.

Risques et nuisances liés au bruit :

Ce sont des risques d'accident générés par l'inconfort, l'entrave à la communication orale et la gêne lors de l'exécution de tâches délicates. Ce sont également des risques de maladie professionnelle dans le cas de longue exposition : la surdité est irréversible.

Ce sont des risques fréquents dans certaines activités professionnelles.

Vous maîtrisez vos risques si, par exemple, vous :

- ✓ Supprimez les sources de bruits, limitez leur intensité ou les temps d'exposition du personnel ;
- ✓ Disposez les installations, les appareils bruyants dans des locaux séparés et isolés ;
- ✓ Installez des protections : capotage,
- ✓ Faites porter des équipements de protection individuelle : casque antibruit, bouchon d'oreille ... ;
- ✓ Etc.

Risques d'incendie, d'explosion :**Non concerné dans notre activité****Les autres risques :**

La liste des risques présentés ci-dessus n'est pas exhaustive. Les risques cités ci-dessus apportent un complément sans toutefois atteindre l'exhaustivité.

8. Organisation et moyens mis en œuvre pour le respect de l'environnement et la gestion des déchets.**8/1 Gestion et suivi des déchets sur chantier**

Organisation commune pour la gestion et l'élimination des déchets
Benne à gravats à disposition cpt PRORATA

Une convention interne particulière sera mise en place pour la gestion des différents déchets de notre entreprise

Nous veillerons à ce que notre personnel suive les consignes pour la gestion de nos déchets, notamment, en les répartissant toutes les fin de journées, afin d'éviter le stockage sur les niveaux en travaux

Protocole à suivre pour l'évacuation des déchets :

1/ déchets

Evacuation par nos soins vers déchetterie pour élimination, notamment, pour :

- Bois & copeaux & sciure de bois
- Emballages plastique
-

Evacuation par nos soins dans la benne à gravats ou bien par nos soins en décharge spécifique

2/ déchets dangereux

Non concerné dans notre activité

1/ Organisation générale

Nous assurerons chaque jour l'état de propreté des zones travaillées pour nos ouvrages autant intérieurement qu'extérieurement, pendant toute la durée du chantier.

Par ailleurs, nous procéderons au démontage et compactage de nos emballages et les évacueront quotidiennement à la décharge la plus proche ou benne à gravats prévu à cet effet. Il est formellement interdit de brûler les déchets de quelque nature que ce soit.

Nettoyage avant réception:

Le nettoyage relatif à notre lot sera fait quotidiennement

2/ Evacuation des gravats

Moyens prévus au l'entreprise principale